



Initiative  
citoyenne  
européenne

# INTERDICTION DES PRATIQUES DE CONVERSION DANS L'UNION EUROPÉENNE

L'initiative citoyenne européenne (ICE), qui est l'un des principaux instruments de démocratie participative de l'Union européenne, permet aux citoyens d'inviter la Commission européenne à proposer des mesures législatives dans des domaines relevant de la compétence de l'UE. Depuis son introduction, l'ICE a renforcé la participation directe des citoyens à l'élaboration des politiques de l'Union, notamment sur des questions telles que les droits fondamentaux, l'égalité et la santé publique.

L'initiative intitulée «Interdiction des pratiques de conversion dans l'Union européenne» s'inscrit dans ce processus démocratique et reflète la demande des citoyens en faveur de mesures plus fermes de l'UE pour protéger les personnes LGBTIQ+ contre de telles pratiques.



## QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'INITIATIVE?

Les **pratiques de conversion** sont définies par les organisateurs de l'initiative comme des interventions visant à modifier, réprimer ou éradiquer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne. Ces pratiques, qui peuvent inclure des violences verbales, des contraintes, de l'isolement, de l'administration forcée de médicaments, des chocs électriques, des violences physiques et sexuelles, n'ont en fait aucune valeur thérapeutique, étant donné qu'il n'y a rien à «guérir» ou à «éradiquer».

Cette initiative invite la Commission européenne à :

- proposer une **directive ajoutant les pratiques de conversion à la liste des «eurocrimes»** et/ou modifier la directive actuelle sur l'égalité afin d'y inclure une interdiction de ces pratiques;
- modifier la **directive sur les droits des victimes** afin d'établir des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de pratiques de conversion;
- faire appliquer une **résolution non contraignante appelant à une interdiction générale des pratiques de conversion** dans l'Union.

En fin de compte, les organisateurs de l'ICE indiquent clairement que tous les États membres devraient introduire une interdiction des pratiques de conversion.



## CONSULTATION

L'initiative a recueilli **1 128 063 déclarations de soutien vérifiées**, dépassant ainsi le seuil requis d'un million de signatures.

Les signatures ont été recueillies dans l'ensemble de l'UE et les seuils nationaux ont été atteints dans 11 États membres, ce qui témoigne d'un large soutien du public en faveur d'une action au niveau de l'UE.

#EUTakeTheInitiative  
citizens-initiative.europa.eu



## RÉPONSE DE LA COMMISSION ET ÉTAPES SUIVANTES

Dans sa réponse, la Commission a annoncé son intention d'adopter une recommandation de la Commission invitant les États membres de l'UE à interdire les pratiques de conversion.

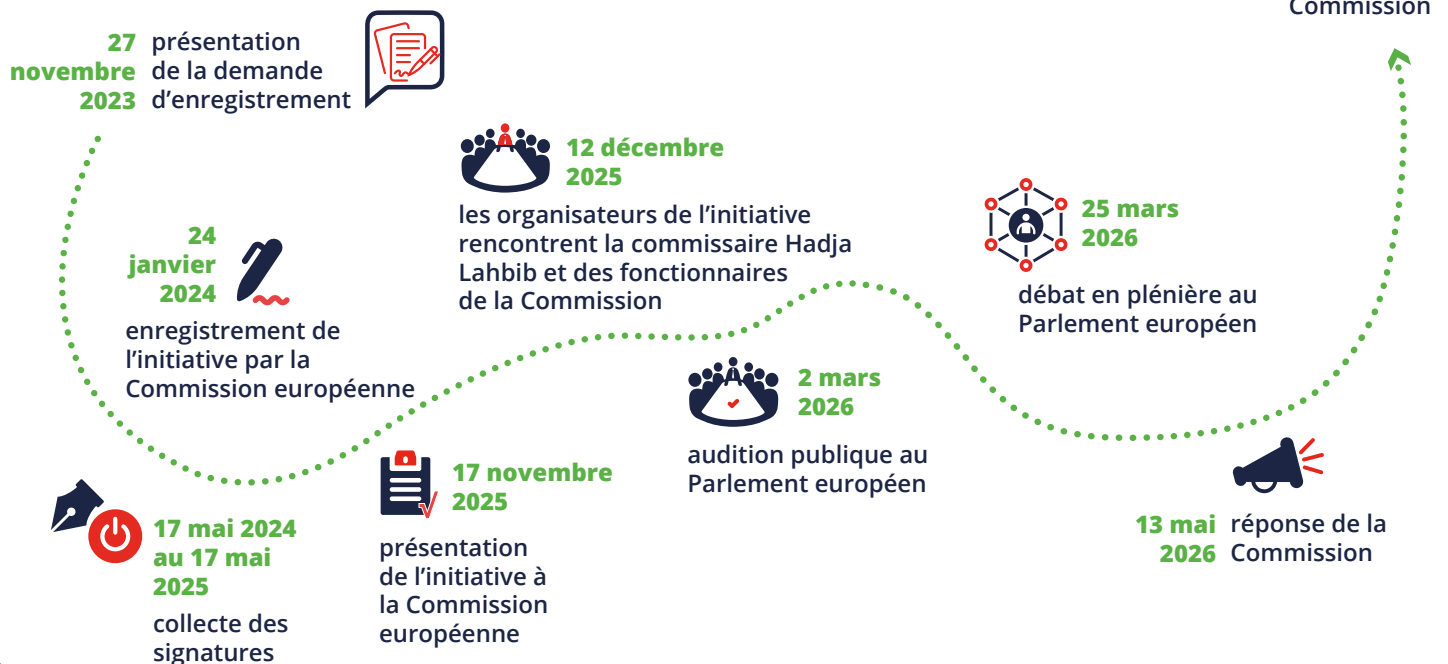
La Commission adoptera sa **recommandation en 2027** et s'engage à soutenir les pays dans leurs efforts pour interdire ces pratiques préjudiciables.

Elle proposera également des mesures complémentaires.

L'élaboration de la recommandation s'appuiera sur:

- un **dialogue structuré avec les États membres** par l'intermédiaire du groupe d'experts sur l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ+, ainsi que sur les bonnes pratiques des États membres qui ont déjà mis en place des interdictions;
- le nouveau **forum politique LGBTIQ+** et le dialogue avec la **société civile**;
- l'**étude approfondie** en cours sur les pratiques de conversion.

## DATES IMPORTANTES



Suivez l'actualité de l'initiative citoyenne européenne [ici](#)

Découvrez d'autres exemples de réussite sur le forum de l'ICE [ici](#)